



Virements bancaire sans mon accord

Par **vince060582**, le **30/08/2011** à **17:20**

Bonjour, rnsuite à une séparation je me suis rendu compte que plusieurs virements avaient été effectué de mon compte vers celui de mon ex sans mon accord alors quelle n'avait pas procuration ,le total de ces virements represante tout de même plus de 10 000 euro j'ai demandé à ma banque de me fournir la copie des bordereaux de virements et je m'aperçois que ma signature n'apparait nul part plus grave sur un des bordereaux c'est marqué (tel et le nom de mon ex) je voudrais savoir si il existe un recours .rnmerci d'avance

Par **vince060582**, le **31/08/2011** à **21:20**

personne pour m'aider svp

Par **mimi493**, le **31/08/2011** à **22:09**

Donc vous exigez de la banque qu'elle recrédite les sommes induement prélevées sur votre compte, c'est tout.